Image not found or type unknown

COMMISSIONS PERCUES ET ENSUITE REPRISES CAR CLIENT EN LIQUIDATION

Par **bluette**, le **22/10/2008** à **16:45**

Bonjour
je suis commerciale et mon salaire est constitué d un fixe et de commissions sur chiffre d affaire au delà d un certain montant réalisé
j ai facturé un client mensuellement pour une prestation effectuée pour laquelle j ai reçu une commission. Mon client est en liquidation et n a pas payé ses dernières factures.
mon patron me retire ce mois ci les commissions touchées pour ce client alors que moi j ai fait mon boulot.
Est ce légal?
merci d avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés